ASSOCIATIONS: KIFEKOI?!

ENTRAIDE ET AMITIE

Sortie Drome Provençale à Mercurol, le 19 Mars 2020



Départ de Montfaucon 7h45 (église) - retour à 18h

Matin : visite du musée de la pogne à Bourg-de-Péage, à la maison Pascalis, avec dégustation et découverte de la fabrication au fournil.

12h : Déjeuner au Restaurant « La terrine » à Mercurol

Menu (le tout à volonté) :

Apéritif maison Canapé ciboule- Canapé de poisson-Canapé paysan.

Terrines de la ferme (canard, caillette, rillettes) Porcelet ou Porc à la broche (farci forestier et légumes)

Tomme de chèvre et fromage blanc Fruits au sirop et pogne maison Vin blanc- Rouge- Rosé-Café Clairette de Die Musique après le repas

Prix de la sortie : 35 € Non Adhérents 48€ Paiement et Réservation avant le 13 Mars auprès de :

Eliane © 04-66-50-22-18 ----- 06-25-84-31-33 Odette 04-66-50-13-67----- 06-17 -23-32-07

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le Dimanche 26 Janvier 2020 a eu lieu le Loto des Écoles de MONTFAUCON qui a rencontré un grand succès. Merci à toutes les personnes et à tous les généreux donateurs qui ont contribué à cette réussite.

Le Samedi 28 Mars 2020 aura lieu le Carnaval.

Comme chaque année, rendez-vous à 15h pour le départ du défilé, Place de l'Ancienne Poste.



Des sachets de confettis seront remis sur place aux enfants des écoles de MONTFAUCON.

Si le temps nous le permet, nous brûlerons le Carmentran.

Sur place également pour se restaurer, crêpes, gaufres, gâteaux et boissons seront disponibles. Nous vous attendons nombreux pour fêter la fin de l'hiver et le début du printemps.

Date à retenir : 24 Avril 2020, Soirée KING PARC à ORANGE

LES JARDINS DE MONTFAUCON

RAPPEL matinale de nettoyage : nous vous atten-



dons tous le samedi 4 avril à 9h00 au club-house. Pour démarrer cette matinée : boisson chaude! Puis constitution des groupes pour aller nettoyer des endroits bien précis du village.

Retour vers 12h-13h au club-house où un apéritif clôturera la matinée.

Nous prévoyons sacs, poubelles... pour ramasser les déchets. La mairie met à notre disposition l'outillage léger (râteaux, pelles), poubelles, bigbag pour les endroits volumineux, camion et tractopelle si nécessaire. Nous vous laissons le soin d'amener vos propres gants.

D'avance un **grand merci** pour votre présence, ainsi qu'à la mairie pour sa participation technique.

AGENDA des évènements de Mars 2020

03/03/20 à 20h : réunion - APE ((salle des associations)

11/03/20 à 14h : activités mensuelles – EHEO (salle polyvalente)

15/03/20 de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections municipales (salle polyvalente)

22/03/20 de 8h à 18h : 2^e tour des élections municipales (salle polyvalente)

28/03/20 à 14h30 : Carnaval des enfants – APE (salle polyvalente)

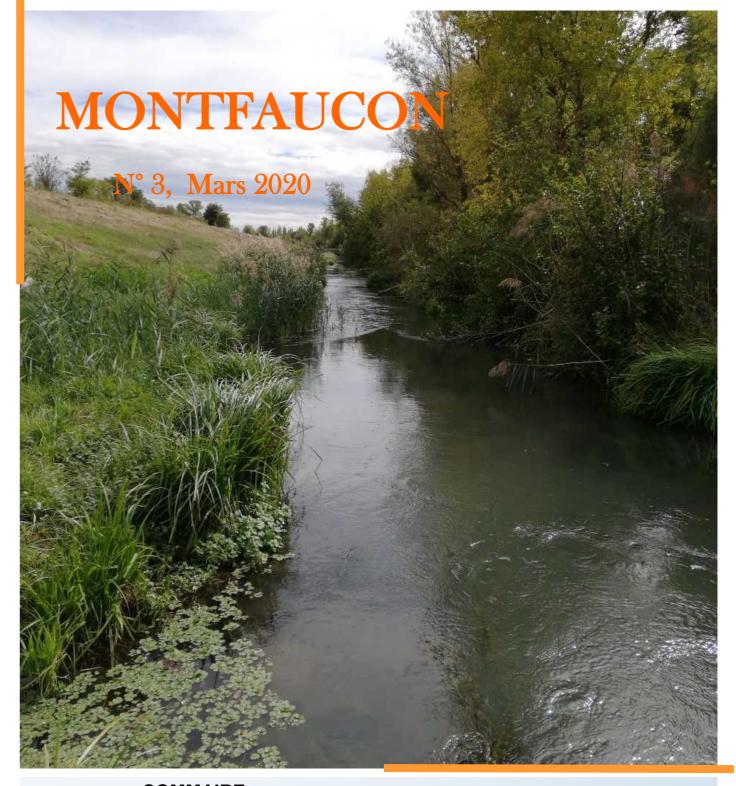
ICI ET AILLEURS

Jullian Services

réalise tous travaux de Maçonnerie, Carrelage et Placo (sur bâtiment neuf ou en rénovation) ainsi que toutes tâches liées à l'activité.

N'hésitez pas à contacter le 06.16.31.79.19 (Conseils, infos et Devis Gratuits)

Remise des articles pour le bulletin d'AVRIL 2020 : <u>AU PLUS TARD, JEUDI 19 MARS 2020</u>, par mail à : communication@montfaucon.fr - Retrouvez le bulletin sur <u>www.montfaucon.fr</u> rubrique Actualités



SOMMAIRE

2 L'actu municipale : Les aires de stationnement du village.

Bloc-notes

3 Actu municipale (suite): Travaux en bref—Eau, Assainissement, Pluvial urbain—Etat civil: possibilité de demander une correction d'état civil auprès de l'INSEE.

4 Association Kifékoi ?! : Entraide et Amitié, sortie en Drôme provençale—Association des Parents d'Elèves, carnaval des enfants—Les Jardins de Montfaucon, matinale de nettoyage.

AGENDA—Ici et Ailleurs

Bulletin municipal édité par la mairie de Montfaucon - Date de parution : 27 FEVRIER 2020 Responsable de publication : Olivier Robelet

ACTU MUNICIPALE

Les aires de stationnement du village

Qu'ils se perfectionnent ou qu'ils soient en cours de création, les parkings de la commune sont en plein boum!

A commencer par celui qui a pris forme devant la médiathèque.



Effectués en régie par l'équipe des services techniques municipaux, les travaux ont consisté en premier lieu, en éliminant une « banquette-trottoir », à dégager suffisamment de place pour que des

véhicules puissent se garer en épi.

Ensuite, pour compléter cet aménagement et lui donner tout son sens, une ouverture a été créée dans la haie délimitant les abords de la médiathèque. Ainsi il est maintenant possible d'accéder au bâtiment directement par la rue de la République. Par ailleurs, cette même haie a été rabattue d'environ soixante centimètres, « décloisonnant » tout ce périmètre et donnant ainsi vue sur le bâtiment.

Le grand parking de la salle polyvalente quant à lui se dote de vrais couloirs de stationnement, délimités par l'implantation de gabions.





Et tant pour l'esthétique que pour procurer un peu d'ombre, plusieurs oliviers y ont été plantés.

Enfin, le futur parking en cœur de village, dans la rue principale face aux commerces, continue son avancée. En janvier/février, la façade de l'ancien bâtiment a été détruite.

Place désormais aux opérations de préparation des murs afin de permettre ensuite d'y poser les enduits.



BLOC-NOTES

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

RAPPEL: pour voter, une pièce d'identité AVEC PHOTOGRAPHIE OBLIGATOIRE est requise.

Pièces d'identité admises :

carte nationale d'identité valide, passeport valide, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'identité d'élu local avec photo, permis de chasse avec photo, carte du combattant avec photo, carte d'invalidité avec photo...

Pôle Communication/associations

tel: 04.66.50.60.71

horaires : 9h-15h lundi, mardi, jeudi et 9h-13h mercredi et vendredi

Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13

Médiathèque - prêt de livres

Permanences: mercredi 9h30 - 11h30 et vendredi

16h30 - 18h30

Page 3

Travaux, en bref:

Les agents des services techniques ont procédé à l'installation de pièges à chenilles processionnaires, notamment aux alentours de l'école maternelle.

Une action qui est loin d'être anodine quand on sait combien ces chenilles représentent un risque réel d'allergies sévères tant pour les humains que pour les animaux.



Enfin, les réseaux du pluvial ont été modifiés aux Lavandines. Objectif : favoriser une meilleure évacuation des eaux de ruissellement.

Service Eau, Assainissement, Pluvial urbain



Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agglomération a pris les compétences Eau, Assainissement et Pluvial urbain en lieu et place des communes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : agglodeleau@gardrhodanien.fr / 04 66 90 58 00 (Mail du spanc : spanc@gardrhodanien.fr)

Adresse postale du siège pour toute réclamation/communication :

Monsieur Le Président
Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien
1717 Route d'Avignon
30200 Bagnols-sur-Cèze

Etat civil : possibilité de demander une correction d'état civil auprès de l'Insee

(Information de la Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre)

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) regroupe les informations suivantes :

- Éléments d'état civil des personnes nées en France,
- Numéro d'inscription (Nir) correspondant au numéro de sécurité sociale.

Ces éléments sont repris pour certaines démarches : impôts, carte vitale, recensement, élections, France Connect...

Si vous constatez une erreur concernant votre identité, vous pouvez demander une rectification à l'Insee qui gère ce répertoire.

Par exemple, une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance.

Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance. Vous devez être en possession des éléments suivants:

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction,
- Numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure.

Effectuer la demande à partir du site :

https://www.service-

public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

en cliquant en bas de page sur le pavé « accéder au service en ligne ».



Vous pouvez utiliser ce service uniquement pour rectifier les informations d'une personne née en **France métropolitaine**, dans un <u>département d'outre-mer</u> (Dom) ou dans <u>certaines</u> collectivités d'outre-mer.

Attention: si vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie, ou à Wallis-et-Futuna, adressez-vous à un organisme de sécurité sociale (caisse nationale d'assurance vieillesse, mutuelle...). Vous pouvez aussi, en cas d'erreur d'état civil sur votre carte électorale vous adresser à votre commune d'inscription.